

Seine info



Association pour l'aménagement du quartier Seine
BP3 - 91261 Juvisy-sur-Orge Cedex

apaqs@apaqs-juvisy.com

ATIC
R LA
AMV



N° 40 – décembre 2011

Les 600 signatures recueillies pour faire appliquer les règles d'interdiction des poids lourds commencent à porter leurs fruits.

Le conseil municipal de Juvisy, suite à notre pétition "Halte aux poids lourds", a voté à l'unanimité une motion de soutien (séance du 27 avril).

Le maire de Viry-Châtillon, Mme Simone Mathieu, le 9 décembre, nous a assurés rester ferme sur l'application rigoureuse de l'interdiction des poids lourds en bord de Seine sur son territoire.

Des contrôles ont été effectués en grand nombre cet été par la police nationale, avec le soutien des polices municipales de ces deux villes. La Police nationale s'affirme décidée à poursuivre ces actions de dissuasion. Des mesures techniques seront également proposées au Département pour améliorer et rendre plus cohérente la signalisation depuis la RN7 jusqu'aux autres villes concernées (Grigny, Athis-Mons, Draveil...).

Pour l'avenir, il est prévu sur Viry la création d'une "raquette" (rond-point permettant aux poids lourds mal engagés de faire demi-tour) dans le cadre de l'aménagement des accès au droit de la gare SNCF de Viry. Cela

devrait compléter un dispositif analogue prévu à la limite d'Athis, dans le cadre de la création de la *Voie départementale*.

Le Conseil général, enfin, dans une lettre de son vice-président Pascal Fournier, nous a affirmé être « pleinement conscient des difficultés et des nuisances occasionnées pour les riverains ». Il précise que « le Département procède actuellement à la réalisation d'un *Schéma d'orientation pour une Politique départementale des marchandises* ». Il ajoute que « la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne (CALPE) mène actuellement des réflexions relatives aux dispositifs envisagés à terme, afin d'organiser la circulation dans ce secteur. »

Il est clair pourtant qu'il ne faut rien attendre pour l'instant de ce côté, la création de la *Voie départementale* ayant été reportée sine die, faute de financement...

Le président de la CALPE, François Garcia, n'a pas encore répondu à notre demande de rendez-vous. La mise en service de la nouvelle ligne de tramway de

Villejuif jusqu'à Athis est annoncée pour 2014. Ce n'est que dans un second temps que son prolongement était envisagé jusqu'à la gare SNCF de Juvisy, avec une mise en service éventuelle en 2018. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'étude de faisabilité de son tracé depuis la sortie du passage sous l'aéroport d'Orly à Athis, jusqu'à son terminus à la gare à Juvisy, vient d'être lancée. Or le tracé proposé pose un certain nombre de problèmes :

– Sur la RN7, où le tramway circulerait dans l'axe, en "site propre", il était prévu, pour ne pas saturer cette voie déjà fort encombrée, une circulation des véhicules de transit en *tranchée semi couverte* venant doubler la circulation de surface dédiée à la desserte locale. Option abandonnée car trop coûteuse.

– Pour franchir le dénivelé de 50 m qui sépare le plateau de la vallée, il était prévu le creusement d'un tunnel d'environ 900 m s'enfonçant sous le parc de la mairie au niveau de l'Observatoire, et ressortant au bas de la rue Piver (un des principaux axes d'entrée dans Juvisy). Projet qui ne serait pas abandonné, malgré son coût impressionnant (40 M€, estimation 2006), les risques encourus (sources détournées, glissements de terrains possibles...)

– Pour franchir le carrefour de la rue Piver, desserte majeure de notre centre ville (hôpital, pompiers, marché, mairie, commissariat de police, tribunal d'instance, parc de stationnement, commerces, gare...) d'importantes modifications restent à étudier.

– Pour rejoindre la rue d'Estienne d'Orves en passant devant l'église, il faudra empiéter sur l'emprise des parcs de stationnement de la place du Maréchal Leclerc, alors qu'il faudrait plutôt en accroître leur capacité d'accueil.

– Pour atteindre la gare, il faudrait neutraliser la rue d'Estienne d'Orves depuis l'avenue du Général de Gaulle jusqu'à la gare. Une polémique est engagée à ce sujet, M. le maire prétextant une circulation *mixte*, ce qui est en contradiction avec l'enquête de 2003 qui prévoyait l'interdiction de toute circulation de transit. De toutes façons, ces difficultés entraîneraient obligatoirement les véhicules à chercher des voies secondaires pour rejoindre le pont SNCF et celui de Draveil.

– Enfin, en supplément de l'aménagement très attendu de la Gare SNCF, il faudra construire de toute pièce une gare spécifique au terminus du tramway, dont le coût est évalué à 50 M €, portant le coût total des 3,8 km de tramway à 250 M€, le plus cher de France !

Lors d'une importante réunion ouverte au public, plusieurs projets de tracés possibles de remplacement ont été présentés.

Pour l'ALE (Association locale d'environnement) : toujours vers le centre ville mais, soit par la rue Piver ou la rue Camille Flammarion, soit via le bas d'Athis-Mons et poursuite vers Juvisy par l'avenue du général de Gaulle.

Pour un intervenant particulier : via la RN7 au-delà du pont des *Belles Fontaines* jusqu'à Viry, avec retour sur la gare de Juvisy.

Enfin, pour les Associations de quartier de Juvisy (Plateau, Centre, Seine) : via l'emprise SNCF existante, par la ligne D du RER, de Juvisy à Villeneuve-St-Georges, puis vers Orly / Rungis, par le raccordement existant de la ligne C. Cette solution rendrait inutile le prolongement du tramway jusqu'à Juvisy.

Mais tous se sont retrouvés d'accord pour refuser avec force la solution « tunnel ». Une pétition sera lancée en ce sens, exigeant un moratoire à l'actuel projet, la reprise des études et la mise en place d'une véritable concertation.

Dernière minute : le Département propose un « Plan de requalification de la RN7 de Corbeil à Orly », avec création d'une ligne de bus en site propre, ce qui pourrait bien être l'occasion d'une refonte totale du projet de liaison entre Athis et Juvisy.

BULLETIN D'ADHÉSION 2012

Nom :

Prénom :

Adresse : N° Escalier ou bâtiment :

Rue

Souhaite(nt) adhérer (ré adhérer) à l'APAQS.

Je joins un chèque de **8 €** (ou **13 €** pour deux adhésions dans le même foyer) à

l'ordre de :

APAQS

BP3 91261 JUVISY Cedex